

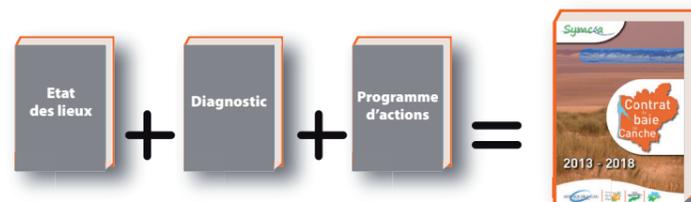
Mobilisons-nous pour améliorer la qualité des eaux de baignade...

Le Contrat de baie de Canche

Un plan d'action pour améliorer la qualité des eaux

Le Contrat de baie de Canche est le fruit d'un processus de concertation entre les élus, les usagers et les services de l'Etat. C'est un outil qui profite à tous. En effet améliorer la qualité de l'eau, préserver les milieux naturels et aquatiques, prévenir les risques; c'est participer à l'amélioration du cadre de vie de chacun.

Plusieurs étapes ont été nécessaires pour élaborer le Contrat de baie de Canche :



Améliorer la qualité de l'eau afin d'en garantir les usages est un enjeu majeur du Contrat de baie. Pour ce faire plusieurs actions concernent directement l'assainissement et la gestion des eaux pluviales, principaux facteurs de contaminations des eaux de baignade.

Retrouvez les dernières analyses sur : baignades.sante.gouv.fr

www.contratbaie2canche.fr



Pour en savoir + :

Agence de l'Eau Artois-Picardie
Retrouvez la carte de la qualité des eaux de baignade :
www.eau-artois-picardie.fr

CA2BM
11-13 place Gambetta
62170 MONTREUIL-SUR-MER
Tél. 03 21 06 66 66

Symcéa
19 Place d'Armes
62140 HESDIN
Tél. 03 21 06 24 89 - contact@symcea.fr
www.symcea.fr

Améliorons la qualité de l'eau de nos plages



A l'issue de chaque saison balnéaire, l'Agence Régionale de la Santé (ARS) édite le classement de qualité des eaux de baignade. La dégradation de certaines zones de bain, sensibles aux pollutions bactériennes, est constatée.

Agissons ensemble pour réduire les sources de ces contaminations. Tous les travaux seront bénéfiques! Collectivement nous parviendrons à améliorer la qualité de nos eaux de baignade!

Qualité des eaux de baignade 2017

- *** Eau d'excellente qualité
- ** Eau de bonne qualité
- * Eau de qualité suffisante
- Eau de qualité insuffisante

* Commune hors périmètre du Contrat de baie de Canche

Agissons ensemble,

Conception graphique : Symcéa - Mars 2017 - Ne pas jeter sur la voie publique - Crédits photos: Pascal Morès, Mairie du Touquet-Paris-Plage et Symcéa



La Communauté d'Agglomération des deux Baies en Montreuillois (CA2BM) met en œuvre la gestion active de ces zones de bain. Ainsi **chaque matin** avant l'ouverture du poste de secours, **la qualité de l'eau** de baignade **est analysée**. Si les résultats de ces analyses ne répondent pas aux exigences de qualité européenne de l'eau, **le drapeau rouge est hissé, la baignade est temporairement interdite**, et ce même si les conditions climatiques et de sécurité sont favorables. Pas de panique, **la plage reste ouverte**. Vous pouvez continuer à profiter du soleil sur votre serviette ou choisir de profiter des nombreuses activités proposées sur les plages.

Aujourd'hui la baignade est interdite, pourquoi?



Les concentrations bactériennes ont atteint le seuil d'alerte. Afin de préserver votre santé, les autorités ferment préventivement la zone de baignade. Vous baigner vous expose à des troubles de la santé (infections ORL, gastro-entérite, conjonctivite...)



Plus d'infos sur le site www.baignades.sante.gouv.fr

D'où viennent ces bactéries?

La contamination bactérienne de nos plages est d'origine fécale. Lors des orages, des apports importants arrivent directement dans l'estuaire par les fossés et le réseau pluvial. La proximité et la quantité de ces apports, provoquent sous certaines conditions, un dépassement des seuils d'alerte. La gestion active est enclenchée pour faire face à la crise.

Quand puis-je me baigner à nouveau ?

Les épisodes de pollutions des eaux de baignade sont liés aux conditions météo et océaniques. Ils sont souvent de courte durée. Tenez-vous informé, il se peut très bien que l'interdiction de baignade soit levée dès le lendemain, voire même l'après-midi.



Grâce aux contrôles du service assainissement, chaque installation contribuant à la contamination est identifiée avec précision. Des recommandations de travaux sont éditées suivant les observations du contrôleur. Ils permettront le fonctionnement optimal de l'installation.



Vous avez un doute? Les dernières analyses et toutes les informations dont vous avez besoin, sont affichées sur les grands panneaux oranges à proximité de chaque poste de secours.

A partir de l'identification des sources de contamination bactérienne et du travail en concertation avec les responsables de l'assainissement; le Contrat de baie de Canche a permis de construire un programme de travaux précis pour résoudre ce problème. Les communes ont ainsi réalisé de nombreux travaux et sont en passe de devenir exemplaires. Désormais, **elles comptent sur les habitants!** Le tourisme balnéaire est le ciment de notre tissu économique. Préserver la qualité de nos eaux de baignade est donc primordiale et nous ne pouvons atteindre cet objectif que collectivement, puisqu'il appartient à tout un chacun de réaliser ses travaux de réhabilitation.

Mon système d'assainissement est conforme que dois-je faire?

C'est parfait, votre installation ne participe pas à la contamination des eaux de baignades, tant qu'elle fonctionne correctement.



Attention, il faut veiller à l'entretien régulier de votre installation d'assainissement.

Mon installation d'Assainissement Non Collectif n'est pas conforme que dois-je faire?

Une installation d'Assainissement Non Collectif (fosse, puit de perte...) non conforme rejette des eaux usées non traitées directement vers le milieu naturel (cours d'eau ①, fossé ②). Elle participe activement à la contamination des eaux de baignade.

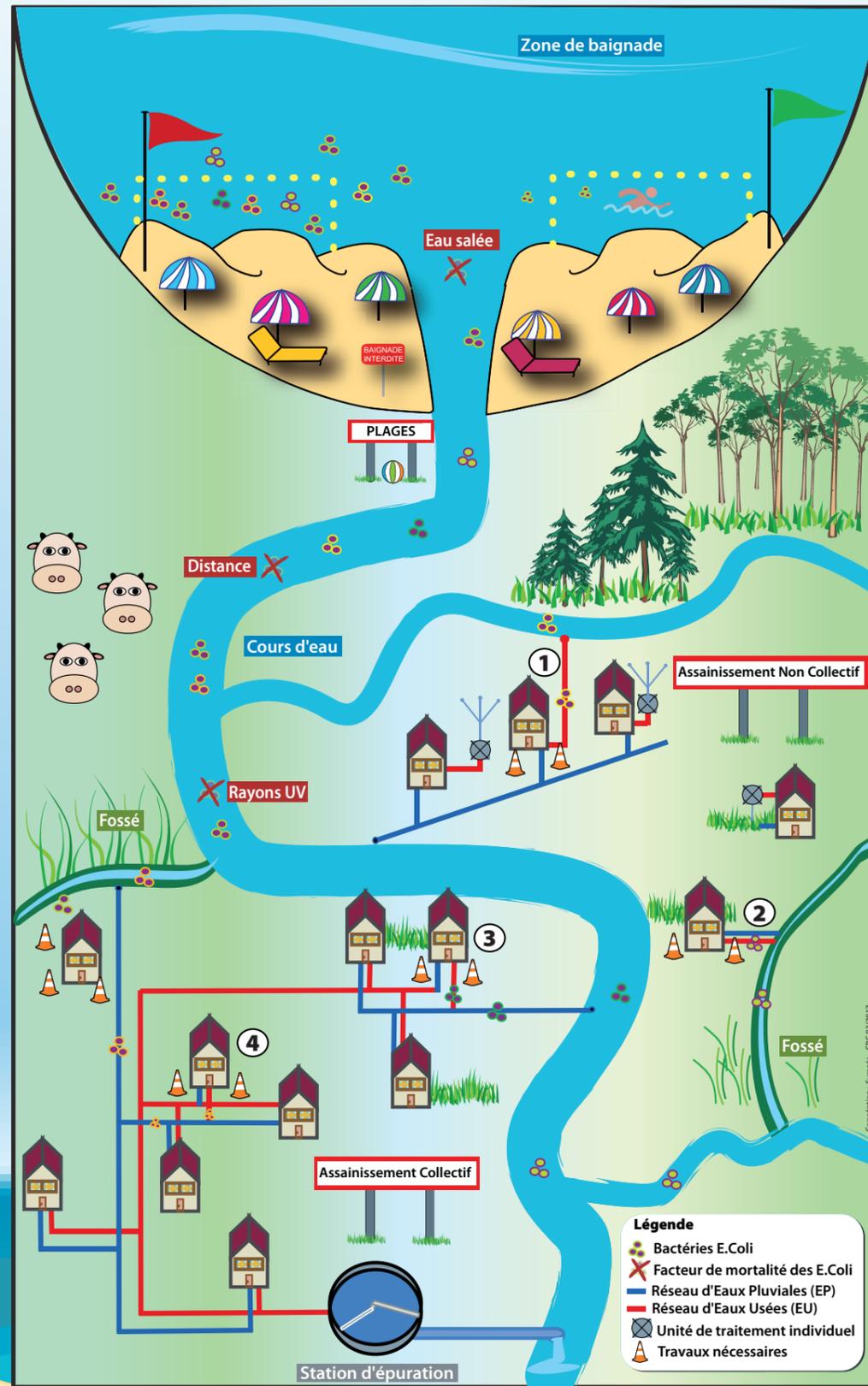
Mon branchement d'Assainissement Collectif n'est pas conforme que dois-je faire?

En cas d'inversion des branchements les rejets d'eaux usées se font directement dans le milieu (cours d'eau ③, fossé ④) sans traitement préalable. Les habitations concernées participent donc activement à la contamination bactérienne des eaux de baignade.



Le service assainissement de la CA2BM vous indique les travaux à réaliser. Renseignez-vous sur les aides financières accessibles suivant les travaux. Une fois les travaux effectués avertissez le service assainissement qui effectuera une contre-visite.

Merci, je vais me baigner



Le drapeau vert est hissé, la contamination est écartée, je me baigne sans risque pour ma santé.

